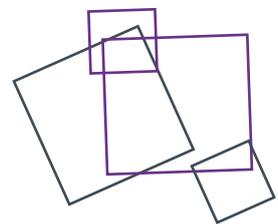


# LIVRET DES ÉTUDES 2020 ————— 2021

## MASTER



**Mention**

**Sciences Du Langage**

**Parcours**

**LADL**

La Faculté de lettres & langues

*Vous souhaitez la bienvenue !*



## SOMMAIRE

### I - Pr sentation de la Facult  de Lettres et Langues

Le calendrier universitaire 2020-2021

### II - Pr sentation g n rale des  tudes

#### A- Le d roulement de l'ann e universitaire

- L'inscription administrative et l'inscription p dagogique
- Les examens
- R gime particulier

#### B- Le syst me LMD

- Les dipl mes

### III – Le Master de Linguistique Avanc e et Interfaces Linguistiques

#### A- Pr sentation g n rale

- A1- Renseignements pratiques
- A2- Organisation des  tudes
- A3- D bouch s

#### B- Pr sentation du Parcours de « Linguistique Avanc e et Description des Langues »

- B1- Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

- B2- Pr sentation du Master 1 re ann e (M1)

- B2.1- Maquette du M1 Semestre 7
- B2.2- Modalit s de contr le de connaissances du M1 Semestre 7
- B2.3- Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7
- B2.4- Maquette du M1 Semestre 8
- B2.5- Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8
- B2.6- Modalit s de contr le des connaissances du M1 Semestre 8

- B3- Pr sentation du Master 2 me ann e (M2)

- B3.1- Maquette du M2 Semestre 9
- B3.2- Modalit s de contr le de connaissances du M2 Semestre 9
- B3.3- Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9
- B3.4- Maquette du M2 Semestre 10
- B3.5- Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10
- B3.6- Modalit s de contr le des connaissances du M2 Semestre 10

## I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

### Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 000 étudiants inscrits en 2019-2020 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **Alain BIDEAU**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 - Tél : 02 47 36 65 82**

### Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 - Tél : 02 47 36 68 35 - Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**Laurence CHOISY, 02 47 36 65 67**

**Annie MASCHER, 02 47 36 66 05**

**Stéphanie DESOEUVRE, 02 47 36 66 06**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**  
**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

<b>Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements &amp; filières</b>		
<b>Enseignements</b>	<b>Les secrétariats pédagogiques</b>	<b>Contact courriel</b>
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr aurelie.gerard-manceau@univ-tours.fr
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
<b>Espagnol – Portugais</b>	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	isabelle.germain@univ-tours.fr
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 25 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	christine.climent@univ-tours.fr
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23 - RDC	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<b><u>Modules libres</u></b>		
<b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales) et <b>M.R.I</b> (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
<b>Cultures Méditerranéennes</b>	Bureau 48 - RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
<b>Langues et Education et F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<b>Etudiants d'échange</b>	Bureau 207 - 2 <sup>ème</sup> étage	celine.aubert@univ-tours.fr

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

<b>Réunion de rentrée des étudiants du Master LADL</b>	<b>Le 10 septembre 2020</b>
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre*	<b>A partir du 14 septembre 2020</b>
Pause pédagogique	Du 24 octobre au 1 <sup>er</sup> novembre 2020
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021
<b><u>Examens du 1<sup>er</sup> semestre :</u></b>	
	Du 4 au 15 janvier 2021
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	<b>A partir du 18 janvier 2021</b>
Pause pédagogique	Du 27 février au 7 mars 2021
Vacances de printemps	Du 24 avril au 9 mai 2021
<b><u>Examens du 2<sup>nd</sup> semestre :</u></b>	
Examens lettres et langues	Du 10 au 21 mai 2021
Rattrapages	Du 21 juin au 1 <sup>er</sup> juillet 2021

\* certains cours, en fonction des formations peuvent débuter la semaine du 07 septembre.

## II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

### A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

#### ► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et   **chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP).

Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

**Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 25 septembre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.**

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

#### ► Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

**La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.**

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  dans un d lai de 8 jours.

**L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'ann e.**

**Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.**

#### ► R gime particulier

Certaines cat gories d' tudiants (*les salari s,  tudiants en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens s du contr le continu.

Le R.S.E permet de b n ficier **d'am nagements d' tudes (emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens)**.

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 25 septembre**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

### B – LE SYSTEME LMD

#### Les dipl mes

---

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1<sup> re</sup> et 2<sup> me</sup> ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

### III- Le Master Linguistique Avancée et Description des Langues

#### A. PRESENTATION GENERALE

La Mention de ce Master s'intitule : **Sciences du langage**, tandis que le Parcours précis s'intitule : **Linguistique Avancée et Description des Langues – LADL** (Tours).

La linguistique est l'étude scientifique du langage appréhendée à travers la diversité des langues naturelles. **La spécificité de ce Master est d'offrir aux étudiants une formation de très haut niveau en linguistique générale**, les étudiants pouvant par ailleurs (pour certains cours à choix) se spécialiser en linguistique française ou anglaise.

Le Master a vocation à accueillir des étudiants issus des Licences de Sciences du langage, de Langues et de Lettres et à les former aux métiers de la linguistique générale. Il a pour objectif de consolider la connaissance des fondamentaux indispensables et d'amener les étudiants à un niveau d'excellence nationale et internationale au terme de la deuxième année de Master. Il a également pour vocation de permettre à l'étudiant de structurer son projet professionnel.

#### A1. Renseignements pratiques

##### Co-responsables de la Mention :

M. Jean-Michel FOURNIER (bureau 47, [jean-michel.fournier@univ-tours.fr](mailto:jean-michel.fournier@univ-tours.fr))

M. Philippe PREVOST (bureau 24, [philippe.prevost@univ-tours.fr](mailto:philippe.prevost@univ-tours.fr))

##### Co-responsables du Parcours :

M. Sylvester OSU (bureau 27, [sylvester.osu@univ-tours.fr](mailto:sylvester.osu@univ-tours.fr))

Mme Fabienne TOUPIN (bureau 44, [fabienne.toupin@univ-tours.fr](mailto:fabienne.toupin@univ-tours.fr))

Le secrétariat pédagogique du Parcours est assuré par : **Mme Stéphanie FUSEAU**

Courriel : [stephanie.fuseau@univ-tours.fr](mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr) 02.47.36.66.34 (bureau 023)

**Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h30 / 13h30-16h30, vendredi 9h-11h30. Bureau fermé le vendredi après-midi.**

Le Master dispose d'un **site internet** où figure l'essentiel des informations présentées dans cette section : <http://www.masterlinguistiquetours.com/>

□ **Bibliothèque universitaire** (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) : 02.47.36.65.04 <http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les étudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (séminaires, mémoire) peuvent se trouver réparties physiquement sur différents niveaux de la bibliothèque : consulter le catalogue électronique de la bibliothèque.

#### A2. Organisation des études

Le Master est un diplôme consécutif à une Licence (en Sciences du langage, Langues ou Lettres), et sa préparation exige un minimum de 2 années d'études.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La première année (**M1**) comporte 4 UE à chaque semestre (correspondant à 8 séminaires à chaque semestre) ; la deuxième année (**M2**) comporte 4 UE au premier semestre (correspondant à 10 séminaires), et 1 UE au second, correspondant à un travail de recherche personnel (Mémoire de recherche).

**L'inscription en M1 "Linguistique Avancée et Description des Langues"** se fait sur avis de la Commission pédagogique, qui examine en particulier si la formation antérieure des candidat(e)s comporte des enseignements de Linguistique en nombre suffisant.

**Peuvent s'inscrire de plein droit en M2 "Linguistique Avancée et Description des Langues"** les étudiants ayant réussi l'année de M1. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission pédagogique, qui examine en particulier si la formation antérieure des candidat(e)s comporte des enseignements de Linguistique en nombre suffisant.

Pour l'accès au M2 comme au M1, les étudiants non titulaires d'un diplôme français devront en outre faire la preuve de connaissances solides en français, oral comme écrit (entretien, tests organisés par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Français aux Etrangers -CUEFEE- ou les CEF).

Après l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarité de l'UFR), les étudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription pédagogique** auprès du secrétariat pédagogique du Master :

Chaque étudiant devra remplir très soigneusement un formulaire pour l'inscription pédagogique et le remettre au plus tard le **25 septembre, au bureau 023**. Cette formalité lui attribuera une place dans les séminaires.

Toute information incorrecte ou incomplète peut avoir pour conséquence l'impossibilité de participer aux contrôles et examens, ou de délivrer le diplôme, et cela dès les épreuves de fin de premier semestre.

Les responsables du Master se tiennent à la disposition des étudiants pour toute information nécessaire au remplissage de ce formulaire.

À l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux étudiants souhaitant poursuivre dans l'une des spécialités représentées par les membres de l'équipe pédagogique, ou par les enseignants-chercheurs du Laboratoire Ligérien de Linguistique d'Orléans. L'accès au doctorat est conditionné par la qualité du Master obtenu, la qualité du projet de recherche proposé et l'accord de l'un des enseignants mentionnés.

### A3. Débouchés

L'éventail des métiers et professions possibles est tel que la qualification proposée vise à doter les étudiants d'un ensemble de savoirs/savoir-faire fondamentaux valorisables dans des domaines très variés ainsi que de savoirs/savoir-faire plus spécialisés, à même de garantir une bonne insertion des étudiants qui disposeront des ressources attendues dans chacun des domaines professionnels concernés.

Un Master recherche conduit naturellement aux **métiers de la recherche**, aussi bien à l'Université que dans les organismes de recherche. Mais les débouchés professionnels sont variés et concernent, à titre indicatif, des secteurs d'activité comme : **les industries de la langue** (ex. traitement du signal sonore, synthèse de la parole, extraction d'informations), **l'enseignement** (sous réserve de réussite aux concours spécifiques), la **haute administration** (sous réserve de réussite aux concours spécifiques), la **conception de dictionnaires** (métier de lexicographe) ou encore **la communication et l'expertise en matière de langage auprès d'entreprises ou d'établissements publics**.

Ainsi, un étudiant issu de ce Master peut aussi bien devenir ingénieur chez France Télécom qu'enseignant, aussi bien chargé d'études dans une entreprise de conseil en communication que chercheur en typologie des langues, etc.

## B. PRESENTATION DU PARCOURS LINGUISTIQUE AVANCEE ET DESCRIPTION DES LANGUES

Le Master est adossé à **l'équipe de recherche LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270)**. Cette unité mixte de recherche associe les Universités de Tours et d'Orléans, le CNRS et la Bibliothèque Nationale de France, soit plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Le LLL est notamment reconnu pour sa spécialisation dans l'analyse de l'oral et les corpus oraux. Voir le site de l'équipe : <http://www.lll.cnrs.fr/>

Le Master bénéficie également de la participation d'enseignants-chercheurs du Laboratoire d'informatique de Tours.

<b>Membres de l'équipe pédagogique du Parcours "Linguistique Avancée et Description des Langues"</b>				
<b>Université de Tours</b>				
<b>Nom Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Etablissement de rattachement ou entreprise</b>	<b>Equipe de rattachement</b>	<b>Section CNU</b>
Jean-Michel <b>FOURNIER</b>	PR	Université de Tours	LLL	11
Sylvain <b>GATELAIS</b>	MCF	Université de Tours	LLL	11
Nicola <b>LAMPITELLI</b>	MCF	Université de Tours	LLL	7
Marjolaine <b>MARTIN</b>	MCF	Université de Tours	LLL	11
Sylvester <b>OSU</b>	PR	Université de Tours	LLL	7 et 15
Philippe <b>PLANCHON</b>	MCF	Université de Tours	LLL	7
Joëlle <b>POPINEAU</b>	MCF	Université de Tours	LLL	7, 11 et 12
Valérie <b>ROCHAIX</b>	ATER docteur	Université de Tours	LLL	7
Fabienne <b>TOUPIN</b>	PR	Université de Tours	LLL	11
Gabriel <b>BERGOUNIOUX</b>	PR	Université d'Orléans	LLL	7
Lotfi <b>ABOUDA</b>	PR	Université d'Orléans	LLL	7
Katja <b>PLOOG</b>	PR	Université d'Orléans	LLL	7
Denis <b>MAUREL</b>	PR	Université de Tours	LI	7 et 27
Fabian <b>ZUK</b>	ATER docteur	Université de Tours	LLL	7

LLL : Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270)  
 LI : Laboratoire d'Informatique de l'Université de Tours  
 Sections : 7 : Sciences du langage – 11 : Anglais – 12 : Allemand – 15 : Autres langues - 27 : Informatique

Les axes de recherche du LLL-Tours sont au nombre de 3 : "Thématique transversale", "Variation : énonciation, typologie, diachronie", "Morphophonologie". Les étudiants de M2 participent aux réunions mensuelles de l'axe ou des axes dans le(s)quel(s) ils inscrivent leurs travaux.

## **B1. Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et r gles de passage de l'Universit  de Tours applicables aux  tudiants de Master**

Les pr sentes r gles communes de contr le des connaissances s'inscrivent dans le cadre r glementaire national d fini par les textes suivants :

- [Arr t  du 9 avril 1997](#) relatif au dipl me d' tudes universitaires g n rales, licence et ma trise ;
- [Arr t  du 25 avril 2002](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Arr t  du 4 f vrier 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du dipl me national de master ;
- [D cret n 2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Loi n 2016-1828 du 23 d cembre 2016](#) portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me LMD ;
- [D cret du 27 janvier 2017](#) portant cr ation de la poursuite en master ;
- D cision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### Art. 1 - Conditions d'acc s

***La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un dipl me compos  de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement   l'entr e dans le cursus.***

Conform ment   la loi [no 2016-1828 du 23 d cembre 2016 portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me Licence-Master-Doctorat](#), les  tablissements d'enseignement sup rieur peuvent d sormais fixer des capacit s d'accueil pour l'acc s   la premi re ann e du deuxi me cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concern es et appliquent par d rogation une s lection en master 2 me ann e, l'acc s en master 1ere ann e reste alors de droit pour tout  tudiant titulaire de la licence ou d'un dipl me  quivalent conf rant 180 ECTS et dans la m me mention et dans le m me domaine.

Les  tablissements autoris s par l'Etat   d livrer le dipl me national de master doivent organiser un processus de recrutement conform ment aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonn e   l'examen du dossier du candidat et  ventuellement   une audition. L'examen du dossier repose sur des crit res d'appr ciation des r sultats acad miques, de l'exp rience professionnelle, et du dipl me de premier cycle obtenu.

La d signation des membres composant la commission de s lection doit faire l'objet d'une d cision officielle par arr t  de nomination, sign e du Directeur de la composante par d l gation du pr sident de l'universit , comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

***Les membres sont issus de l' quipe p dagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants –chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention pr sident la commission finale.***

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l' ducation). La liste sign e par le pr sident de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'universit    la rubrique concernant la s lection et d'un affichage dans les locaux de la formation concern e.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2<sup>ème</sup> année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

## Art. 2 - Conditions d'inscription

---

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1<sup>ère</sup> année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

## Art. 3 - Organisation des enseignements

---

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

## Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

---

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

### Dispositions exceptionnelles

***En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.***

*De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

#### Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

---

- 1/ Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;
- 2/ Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;

4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les UE dont la note est inf rieure   10/20 ;

6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.

Cependant, pour les semestres pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, la validation du semestre se fera   condition que l' tudiant ait obtenu :

- une note sup rieure ou  gale   10/20 au stage ou au m moire individuel ;
- une moyenne sup rieure ou  gale   10/20   l'ensemble constitu  des autres unit s d'enseignement pond r e par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e.

#### Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

---

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

---

Un jury est nomm  par ann e d' tudes

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern )).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

#### Art. 8 - D livrance du dipl me

---

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

## Art. 9 - Mention

---

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1<sup>ère</sup> année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2<sup>ème</sup> année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20. Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

## Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

---

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

## AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

## B2. Présentation du Master 1<sup>ère</sup> Année (M1)

### B2.1. Maquette de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7

MASTER 1 <sup>ère</sup> année - Semestre 7				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
<b>UE 1 - Enseignements fondamentaux</b>		<b>20h</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
J.-M. Fournier	Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	20h	1	5
<b>UE 2 - Enseignements transversaux</b>		<b>50h</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
S. Osu	Epistémologie des sciences humaines ( <i>mutualisé avec Orléans</i> )	20h	1	3
J. Popineau/ S. Ferré	Élaboration du projet professionnel ou de recherche ( <i>mutualisé avec AALF</i> )	10h	1	3
Layal Abboud	Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais) ( <i>mutualisé avec AALF</i> )	20h	1	3
<b>UE 3 - Changement, constructions émergentes</b>		<b>40h</b>	<b>2</b>	<b>8</b>
	<b>1 Séminaire à choisir dans la liste de l'UE4*</b>	20h	1	4
F. Toupin	Historical Linguistics: principles and methods	20h	1	4
<b>UE 4 - Séminaires au choix 2 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :</b>		<b>40h</b>	<b>2</b>	<b>8</b>
Ph.Planchon	Introduction à l'analyse contrastive	20h	1	4
S. Osu	Linguistique française	20h	1	4
S. Gatelais	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	20h	1	4
L. Abouda	Sémantique et pragmatique (Orléans- <i>visioconférence</i> )	20h	1	4
<b>Total Semestre 7</b>		<b>150h</b>	<b>8</b>	<b>30</b>

*\*le séminaire choisi devra obligatoirement être différent des deux séminaires choisis pour l'UE 4*

**B2.2. Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7**

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient
<b>Semestre 7</b>	<b>30</b>										
Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Epistémologie des sciences humaines	3	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Élaboration du projet professionnel ou de recherche	3	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques	3	CC		1	ET	E & O	1	E & O	1	E & O	1
Historical Linguistics: principles and methods	4	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
Introduction à l'analyse contrastive	4	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
Linguistique française	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sémantique et pragmatique (Orléans) <b>application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais</b>	4										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

## B2.3. Descriptif des enseignements de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7

### UE 1 – Enseignements fondamentaux

#### Théorie du langage et concepts linguistiques (1)

**Descriptif :** La découverte des sciences du langage passe traditionnellement par l'apprentissage de typologies, classifications qui s'efforcent de traduire une logique, un ordre là où on ne perçoit a priori que diversité et multiplicité : des sons aux unités du lexique apparaissent ainsi des classes aux propriétés particulières, qui des plus petites aux plus grandes structurent les briques de construction des énoncés. Mais le langage ne saurait se résumer à un catalogue de classes : d'une part leur nature comme leurs propriétés sont moins un donné que le résultat d'hypothèses sur la nature de l'activité mentale à laquelle elles participent ; d'autre part, si pour les besoins de l'observation et de l'analyse il est nécessaire de décomposer soigneusement le mécanisme d'ensemble, aucun de ces niveaux n'a de justification en soi mais toujours et seulement au nom du fonctionnement général, et donc en relation aux autres niveaux. Le séminaire a pour objet de recontextualiser des typologies qu'on suppose maîtrisées dans la double perspective ainsi décrite, et d'accéder ainsi à une appréhension plus élaborée du phénomène global du langage.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** examen terminal

**Bibliographie :** Ouvrages de linguistique générale

---

### UE 2 – Enseignements transversaux

#### Epistémologie des sciences humaines (mutualisé avec Orléans)

**Descriptif :**

Qu'est-ce qui justifie l'appellation « sciences du langage » ? Cette question en apparence banale a pour objectif de susciter une véritable réflexion autour de la recherche et les obstacles rencontrés en sciences du langage, en particulier, et en sciences humaines et sociales en général. Il s'agit tout particulièrement, d'amener les étudiants à évaluer de façon critique l'objet d'étude, les principes, les méthodes, les hypothèses et les résultats de notre discipline. On abordera, entre autres, quels critères permettent de considérer une discipline comme scientifique et est-ce que les sciences du langage correspondent à ces critères ; les différentes classifications des disciplines proposées par différents auteurs (par ex. qu'est-ce qui justifie le qualificatif 'sciences molles' pour désigner les disciplines humaines et sociales et 'sciences dures' pour les disciplines de la nature pourtant empiriques ?) ; le statut de la linguistique en tant que science pilote en sciences humaines et sociales. On s'appuiera sur les travaux de Bachelard, Derrida, Dilthey, Habermas, Morin, Piaget, Popper...

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu

**Bibliographie sélective :**

Aristote. (1964). *Organon : catégories, de l'interprétation*. Traduction de J. Tricot. Paris, Vrin

Bachelard, G. (1938 réimp.2004). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris, Vrin.

Bachelard, G. (1971). *Epistémologie*. Paris, PUF. (Textes choisis par Dominique Lecourt).

Bourdieu, P., Chamboredon, J.C., Passeron, J.C. (1968 réimp. 2005). *Le métier de sociologue*. Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

Derrida, Jacques. (1967). *De la grammatologie*. Paris, Minuit.

Habermas, J. (1999). *Vérité et justification*. Trad de Rainer Rochlitz. Paris, Gallimard.

Hempel, Carl. (2002). *Eléments d'épistémologie*. Paris, Armand Colin.

Huemer, M. (éd.). (2002). *Epistemology: contemporary readings*. London, New York, Routledge.

Kant, Emmanuel. (2006). *Critique de la raison pure*. Trad par Alain Renaut. Paris, GF-Flammarion. Morin,

Edgar. (2008). *La méthode*. Paris, Seuil.

Piaget, J. (1970). *Epistémologie des sciences de l'homme*. Paris, Gallimard.

Popper, Karl. (1968). *La logique de la découverte scientifique*. Trad de Nicole Thyssen-Rutten & Philippe Devaux. Paris Payot.

Ramond, C. (éd.). (2005). *Derrida : la déconstruction*. Paris, Presses Universitaires de France. Virieux-

Reymond, A. (1972). *Introduction à l'épistémologie*. Paris, Presses Universitaires de France

###  laboration du projet professionnel ou de recherche (mutualis  avec AALF)

**Descriptif :** il s'agit de d finir son projet, s'interroger sur soi-m me, ses forces, ses faiblesses ; de d couvrir un secteur de m tiers, les nommer, les d finir et les d crire ; d finir ce qu'est la recherche si l' tudiant veut s'orienter vers la recherche et de nommer les m tiers de la recherche; de confronter ces m tiers avec son projet propre ; ouvrir son projet   de nouveaux m tiers ;  liminer ceux qui ne correspondent pas   son projet ; rencontrer et interviewer des professionnels du m tier pressenti.

**Volume horaire :** 10h

**Modalit s de contr le des connaissances :** Contr le continu (1 dossier  crit, 1 expos )

**Bibliographie :** Rome (R pertoire Op rationnel des M tiers et des Emplois) et les fiches m tiers

---

### M thodologie : lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais) (mutualis  avec AALF)

**Descriptif :** Ce cours propose une m thodologie d'analyse critique d'articles scientifiques. Les  tudiants auront   appliquer cette m thode   des articles linguistiques de sous-domaine diff rents. Dans un premier temps, il s'agira de d terminer quels sont les diff rents types d'articles scientifiques et comment se d roule le processus de publication et l' valuation des supports de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les diff rentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le d cryptage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Nous verrons  galement quelques caract ristiques du style de r daction d'un article scientifique. A la fin du cours, l' tudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amen    lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Ce cours aura lieu en anglais, exclusivement.

**Volume horaire :** 20h

**Modalit s de contr le des connaissances :** Contr le continu

**Bibliographie :** /

---

## UE 3 – Changement, constructions  mergentes

**S minaire   choisir dans la liste de l'UE4** (*le s minaire choisi devra obligatoirement  tre diff rent des deux s minaires choisis pour l'UE 4*)

### Historical Linguistics: principles and methods

**Descriptif :**

Ce s minaire offre une introduction aux principales notions et th ories du changement linguistique : les facettes lexicale, s mantique, morphologique et syntaxique du changement seront  tudi es dans une perspective g n rale. Les concepts seront essentiellement illustr s en fran ais et en anglais.

  partir du travail de la linguiste britannique Jean Aitchison, on commencera par s'int resser aux conceptions courantes, populaires voire (h las) savantes, du changement linguistique. Dans les s ances ult rieures, une attention particuli re sera accord e   deux th ories :

- celle de la grammaticalisation, telle qu'elle est n e et s'est d velopp e jusqu'  l' tape de la constructionnalisation ( tudi e, elle, dans le s minaire "Language variation, change and constructions" de Master 1, avec lequel il y aura donc compl mentarit ) ;
- celle de l' volution lexicale d velopp e par le linguiste francisant Pierre Guiraud, qui remet en question l'arbitraire du signe.

Suivant le temps disponible, on montrera les limites, voire le caractère stérile, de l'opposition traditionnelle interne / externe.

L'approche ne sera pas que théorique, des exercices de réflexion divers étant proposés aux étudiants.

**Volume horaire** : 20h

**Modalités de contrôle des connaissances** : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

**Bibliographie indicative** :

Brinton, Laurel J. et Elizabeth Closs Traugott, 2005. *Lexicalization and Language Change*. Cambridge : CUP.

Hopper, Paul J. et Elizabeth Closs Traugott, 2003 [1993]. *Grammaticalization*. Cambridge : CUP.

Guiraud, Pierre, 1986 [1967]. *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Payot.

McMahon, April M.S., 1994. *Understanding Language Change*. Cambridge : CUP.

Mufwene, Salikoko, 2001. *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.

Traugott, Elisabeth et Richard B. Dasher, *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : CUP.

---

## UE 4 – Séminaires au choix

### Introduction à l'analyse contrastive

**Descriptif** :

La première partie du séminaire (10 heures) introduira la comparaison entre le français et d'autres langues romanes (espagnol, italien, portugais, roumain...). Il s'agira tout d'abord de situer le français et les langues romanes, et de prendre également en compte l'évolution du français depuis le latin, afin de mieux caractériser ce qui rapproche ces langues et ce qui les différencie. En prenant l'exemple de différents phénomènes linguistiques, l'objectif sera de voir comment les langues romanes sont amenées à déployer des stratégies analogues ou divergentes selon les cas. De plus, la relation entre le français et l'anglais (aujourd'hui principale langue de contact dans l'évolution du français) permettra aussi d'aborder les questions liées à la traduction, à l'acquisition et aux emprunts lexicaux.

**Bibliographie** :

La seconde partie du séminaire (10 heures) portera sur la contrastivité mandarin – français. Lorsqu'ils apprennent le français, les sinophones natifs rencontrent principalement des difficultés d'ordre scriptural (avec le passage des caractères à une écriture alphabétique), phonologique (avec des différences d'oppositions pertinentes), morphologique (en raison d'une quasi-absence de variation en mandarin) et syntaxique. Les francophones étudiant le mandarin rencontrent notamment des difficultés d'identification des unités lexicales (segmentation sémantique et non spatiale, et fréquence des cas d'homophonie). Les transferts d'une langue à l'autre sont rares. Après une rapide introduction aux traits généraux du mandarin, nous observerons deux phénomènes susceptibles de provoquer des interférences dans l'apprentissage de l'une ou l'autre langue (du mandarin vers le français et du français vers le mandarin). L'un, l'usage des spécificatifs nominaux, est lexical, sémantique et culturel. Il relève en mandarin de la catégorisation des objets du monde, qui n'a pas lieu d'être réfléchi à ce stade en français. L'autre, le marquage de l'aspect, est syntaxique, et peut entraîner des erreurs de traduction. Aucune connaissance du mandarin n'est pré-requise, nous travaillerons sur des énoncés courts, en ayant recours au *pīnyīn* (système de transcription fondé sur l'alphabet latin).

**Bibliographie** :

Darobers, R., Xiao Planes, X. (1998), *Éléments fondamentaux de la phrase chinoise*, Paris : You-Feng.

Debyser, F. (1970), « La linguistique contrastive et les interférences », *Langue française* n°8 : Apprentissage du français langue étrangère, pp. 31-61.

Xu, D. (1996), *Initiation à la syntaxe chinoise*, Paris : Langues et Mondes-l'Asiathèque.

**Volume horaire** : 20h

**Modalités de contrôle des connaissances** :

Régime général : Contrôle continu (session 1)

Régime général : Examen terminal / Oral (session 2)

Régime Spécial d'Etudes : Oral (session 1)

Régime Spécial d'Etudes : Oral (session 2)

## Linguistique franaise

### Descriptif :

Ce s minaire a pour objet l'analyse des structures syntaxico-discursives de l' nonc  franais. On s'interrogera tout particuli rement sur le statut et les sp cificit s de l' nonc  en tant qu'unit  d'observation en linguistique (par rapport   'phrase', l'unit  privil gi e en syntaxe) et tentera de montrer que cette unit  est le produit de l'interaction des unit s inf rieures de la langue franaise qui la composent. Une analyse des faits de langue ins r s dans des  nonc s divers et pris dans des textes oraux et  crits est propos e en s'int ressant   leur emploi en contexte. Ainsi par exemple, l' tude pourra porter sur la diff rence et la similarit  entre l'adverbe « compl tement » et la locution adverbiale « tout   fait », deux unit s souvent consid r es comme synonymes.

**Volume horaire :** 20h

**Modalit s de contr le des connaissances :** Contr le continu

### Bibliographie :

Pour prolonger la r flexion... Culioli, Antoine. (1990). Formes sch matiques et domaine. In Culioli, A., Pour une linguistique de l' nonciation, 1. Paris, Ophrys. 115-126.

Culioli, Antoine. (2002). Variations sur la linguistique. Entretiens avec Fr d ric Fau. Paris, Klincksieck.

Culioli, Antoine. (1992). La th orie d'Antoine Culioli : ouvertures et incidences. Actes de la table ronde « Op rations de rep rage et domaines notionnels » organis e par le groupe « Invariants langagiers » de l'UA 1028, Universit  de Paris 7, mai-juin 1991. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques. (1989). Etude de quelques marqueurs aspectuels du franais. Gen ve, Droz.

Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2007). Grammaire des pr positions. Tome 1. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques, Lebaud, Daniel. (1990). Les figures du sujet :   propos des verbes de perception, sentiment, connaissance. Paris, Ophrys.

Langue franaise 133. (2002). « Le lexique, entre identit  et variation ».

---

## Linguistique anglaise : l' volution de l'anglais (1)

### Descriptif :

Ce s minaire propose un approfondissement des principales th ories du changement linguistique, qu'il soit s mantique, syntaxique, phon tique... Une attention particuli re sera accord e   la th orie de la grammaticalisation.

La r flexion sera appliqu e   la langue anglaise, dont l' volution sera d crite et qui fournira les exemples illustrant les notions th oriques. Le cours s'arr tera plus pr cis ment sur les stades  volutifs appel s "vieil anglais".

**Volume horaire :** 20h

**Modalit s de contr le des connaissances :** se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des pr cisions seront apport es en cours par l'enseignant, qui demandera un travail de recherche durant le semestre.

**Bibliographie :** /

---

## S mantique et pragmatique

**Descriptif :** L'enseignement introduit aux questions relatives   l'interface entre s mantique et pragmatique et aux relations entre ces disciplines et les autres branches de la linguistique : relation entre s mantique et morphologie, entre s mantique/pragmatique et syntaxe, entre s mantique/pragmatique et prosodie. Il forme aux conceptions classiques de ces interfaces comme   des mod les plus r cents et introduit aux m thodes d'analyse et de recherche dans ces domaines. Il s'appuie sur la description empirique d'objets tels que morph mes flexionnels, affixes, pr positions, mots de discours, les  nonc s injonctifs, les liens anaphoriques, implicite discursif, temporalit  dans le discours, s quences conversationnelles, etc.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances** : Application des MCC définies pour le parcours orléanais

**Bibliographie :**

*Revue de Sémantique et Pragmatique* (1997). Numéros thématiques 1 et 2 consacrés à l'interface sémantique/pragmatique.

*Revue de Sémantique et Pragmatique* (2014) Numéro thématique 35-36 consacré à l'interface sémantique/morphologie.

Ducrot O. et al. 1980. *Les mots du discours*, Editions de Minuit.

Traverso V. 1999. *L'analyse des conversations*, Nathan.

Dostie G. 2004. *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. De Boeck & Duculot.

Fisher K. (ed.) 2006. *Approaches to Discourse Particles*. Elsevier.

Nemo F. & Petit M. 2012. « Sémantique des contextes-types », In Saussure L. & Rihs A. (dirs), *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*. Peter Lang, 379-397.

Gosselin L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français*. Duculot.

**B2.4. Maquette du Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

<b>MASTER 1<sup>ère</sup> année - Semestre 8</b>				
<b>Unité d'Enseignement</b>	<b>Eléments pédagogiques</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Coef.</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE 1 - Enseignements fondamentaux</b>		<b>20h</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
S. Gatelais	Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	20h	1	5
<b>UE 2 - Enseignements transversaux</b>		<b>40h</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
J.Popineau/R.Zebib	Méthodologie de la recherche : collecte et analyse de données ( <i>mutualisé avec AALF</i> )	20h	1	3
D.Maurel	Outils informatiques d'analyse linguistique ( <i>mutualisé avec AALF</i> )	20h	1	2
<b>UE 3 - Approches contrastives</b>		<b>40h</b>	<b>2</b>	<b>8</b>
N. Lampitelli/JM Fournier	Phonologie et morphologie : structures	20h	1	4
S. Osu /J. Popineau	Lexique et énonciation : construction du sens ( <i>mutualisé avec Orléans</i> )	20h	1	4
<b>UE 4 - Séminaires au choix</b> <b>3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :</b>		<b>60h</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
P. Planchon	Linguistique française	20h	1	4
M. Martin/J.-M. Fournier	Linguistique anglaise : morphophonologie	20h	1	4
S. Osu	Linguistique africaine	20h	1	4
D. Maurel	Lexiques informatiques	20h	1	4
	Variation linguistique ( <i>Orléans-visioconférence</i> )	20h	1	4
<b>Total Semestre 8</b>		<b>160h</b>	<b>8</b>	<b>30</b>

**B2.5. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>Semestre 8</b>	<b>30</b>										
Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	5	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie de la recherche : recueil et analyse de données	3	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/O	1
Outils informatiques d'analyse linguistique	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Phonologie et morphologie : approche contrastive des structures	4	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/O	1
Lexique et énonciation : approche contrastive de la construction du sens	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique française	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique anglaise : morphophonologie	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique africaine	4	CC		1	ET	E/O	1	E	1	E	1
Lexiques informatiques	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Variation linguistique (Orléans) <b>application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais</b>	4										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

## **Présentation du Master 2<sup>ème</sup> Année (M2)**

### **B2.6. Descriptif des enseignements de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

#### **UE 1 – Enseignements fondamentaux**

##### **Théorie du langage et concepts linguistiques (2)**

###### **Descriptif :**

Même si un grand nombre de phénomènes grammaticaux ne s'expliquent que si l'on sort de la syntaxe pour prendre en considération les conditions de production de l'énoncé (domaine de la pragmatique et de l'énonciation) et l'insertion du locuteur dans son contexte sociohistorique (domaine de la sociolinguistique), les phrases, indépendamment de la situation où elles ont été construites puis extériorisées (sous forme graphique ou orale), sont dotées de propriétés et de régularités descriptibles sur lesquelles peuvent s'entendre tous les locuteurs d'un groupe linguistique donné. Ce sont ces propriétés et régularités que le séminaire a pour objet d'identifier et de décrire, dans sa première partie consacrée à la morphosyntaxe des langues.

La seconde partie, consacrée à la pragmatique, permettra justement de sortir de la syntaxe elle-même, pour poser les problèmes sensiblement différemment. Ce séminaire ne traitera que des questions jugées fondamentales (par ex. : quelles sont les unités de la description grammaticale ? Que veut dire catégorie grammaticale et quelles sont ces catégories et leurs intersections éventuelles, dans une perspective de linguistique générale ? Quelle est le lien, s'il s'en trouve un, entre les fonctions grammaticales et les rôles sémantiques ? Entre ces fonctions et le concept de diathèse ? etc.). Les illustrations seront prises dans une grande variété de langues et de groupes linguistiques, et les étudiants trouveront dans ce cours un cadre général où, le cas échéant, replacer tel ou tel problème rencontré.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Un devoir sur table en fin de semestre.

**Bibliographie :** /

---

#### **UE 2 – Enseignements transversaux**

##### **Méthodologie de la recherche : collecte et analyse de données (mutualisé avec AALF)**

###### **Descriptif :**

Comment constituer un corpus de données en fonction d'un thème ; définition de l'objet d'étude; recherche documentaire; manipulation des corpus existants ; extraction des données ; exploitation des résultats

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu (1 dossier; 1 présentation orale)

**Bibliographie :** /

---

##### **Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec AALF)**

###### **Descriptif :**

Utilisation de deux logiciels d'études linguistiques outillée

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu

**Bibliographie :** /

---

## UE 3 – Approches contrastives

### Phonologie et morphologie : structures

**Descriptif :** Mettant l'accent sur la forme, ce séminaire illustrera le rôle de l'approche contrastive dans l'analyse et l'interprétation de la structuration phonologique : articulation des voyelles et consonnes, structure(s) de la syllabe, nature et placement de l'accent, et de la structuration morphologique : nature et rôle des morphèmes, construction des mots, dynamiques dérivationnelles et compositionnelles, articulation lexical/syntaxique.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu (présentations/dossiers)

**Bibliographie :** /

---

### Lexique et énonciation : construction du sens (mutualisé avec Orléans)

**Descriptif :**

Sylvester OSU (10h) :

Ce cours vise à développer et approfondir l'analyse contrastive de la construction du sens. Une partie du cours est consacrée à la réflexion sur la structure informationnelle (thématisation, topicalisation, focalisation). On passe d'abord en revue les diverses façons de traiter de ce phénomène complexe en linguistique depuis Gabelentz, 19e siècle et Mathesius, 20e siècle. Puis, dans une approche typologique et fonctionnelle, on propose une manière nouvelle d'aborder la focalisation.

Ce cours est une illustration de l'articulation du lexique en tant que renvoyant à la langue et l'énonciation en tant que renvoyant au discours.

**Bibliographie :** /

Joëlle POPINEAU (10h) : Le but de ce séminaire est de montrer, par l'exemple de la traduction, comment le lexique a besoin de l'énoncé pour construire du sens.

Le processus de traduction ne peut se concevoir par le seul prisme du mot-à-mot et fait intervenir différents procédés traductologiques et éléments extralinguistiques, tels des données contextuelles et des éléments culturels.

**Bibliographie :**

Guillemin-Flescher, J. (1981/1993) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : Problèmes de traduction*, Paris, Ophrys.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :**

Régime général : Examen terminal / Ecrit (session 1)

Régime général : Examen terminal / Ecrit (session 2)

Régime Spécial d'Etudes : Ecrit (session 1)

Régime Spécial d'Etudes : Ecrit (session 2)

---

## UE 4 – Séminaires au choix

### Linguistique française

**Descriptif :**

Ce séminaire vise à s'interroger sur un domaine essentiel pour l'étude du fonctionnement de la langue française, à savoir le domaine des verbes du français. Le sens d'un verbe est en effet très sensible à son contexte, et le contexte lui-même peut changer d'interprétation selon le verbe employé. Pour reprendre l'expression de S. Robert, on peut même parler ici de "papillons langagiers". De quels moyens dispose-t-on pour analyser les verbes ? Comment s'organise l'énoncé autour du verbe ? Quelles relations existent entre le

verbe et le temps, entre le verbe et le sujet, entre le verbe et l'objet ? L'enjeu est donc de donner une représentation générale du fonctionnement d'un verbe, qui tienne compte de sa polysémie et de la variété des constructions syntaxiques qu'il permet. À cette fin, nous nous appuyerons sur les travaux les plus récents réalisés dans le cadre de la TOPÉ (Culioli), et en particulier sur le modèle des formes schématiques. En partant de verbes du français et de l'analyse qu'on peut en proposer, on envisagera ainsi les relations entre différents domaines de la linguistique (sémantique, syntaxe, lexicque, énonciation). Cela permettra d'engager une réflexion sur le rôle central que joue le verbe en français lorsqu'il s'agit de la construction des énoncés.

**Volume horaire** : 20h

**Modalités de contrôle des connaissances** : se reporter au tableau inclus dans ce livret.

**Bibliographie** : /

---

### Linguistique anglaise : morphophonologie

**Descriptif** :

L'accentuation anglaise est particulièrement sensible à la morphologie et aux catégories syntaxiques, et conduit dès lors à s'interroger sur la nature, le comportement et la diversité des unités morphologiques et des catégories : comment le « savoir » morphologique est-il construit ? Les unités morphologiques complémentaires sont-elles équivalentes (préfixes et suffixes, bases et affixes) ? Catégorie et structure morphologique sont-elles indépendantes ? Voici quelques-unes des questions, somme toute assez fondamentales, auxquelles les spécificités de l'accentuation anglaise permettent de réfléchir, dans une perspective qui accorde toute leur importance aux interfaces linguistiques.

**Volume horaire** : 20h

**Modalités de contrôle des connaissances** : Contrôle continu (dossiers)

**Bibliographie** : /

---

### Linguistique africaine

**Descriptif** :

Ce séminaire montre comment, à travers une description fine et précise, on peut cerner les propriétés spécifiques des langues africaines afin de contribuer à la théorisation en linguistique. On s'intéressera tout particulièrement à l'énoncé complexe et aux types de relation pouvant exister entre les propositions dans de tels énoncés, par exemple dépendance ou hypotaxe, indépendance ou coordination, et enfin interdépendance ou parataxe.

**Volume horaire** : 20h

**Modalités de contrôle des connaissances** : Contrôle continu

**Bibliographie indicative**:

Akinlabi, A. (éd.). 1995). Theoretical approaches to African linguistics. Trenton (NJ), Africa World Press.

Atindogbe, G.G. & Chibaka, E.F. (2017). Proceedings of the 7th WOCAL, Buea. Mankon (Bamenda, Cameroun), Langaa Research & Publishing. 2 vols.

Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2008). A linguistic geography of Africa. Cambridge, Cambridge University Press.

Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2000). African languages. An introduction. Cambridge, Cambridge University Press.

Caron, Bernard. (1995). Carnet de bord d'un linguiste I. Le Gré des langues, 8. 65-81.

Carstens V. & Parkinson, F. (éds). (2000). Advances in African linguistics. Trenton (NJ), Africa World Press.

Creissels, Denis. (1991). Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique. Grenoble, Ellug.

Culioli, A. (1971). Phrase. In Alpha Encyclopédie. Tome 12. Paris, Grange-Batelière. 4643-4644.

Koelle, S. W. (1853) reprinted Hair, P.E.H. (1963). Polyglotta Africana. Graz, Akademische Druck – U. Verlagsanstalt.

Kotey, Paul F.A. (éd.). (1999). New dimensions in African linguistics and languages. Trenton (NJ), Africa World Press.

- Manessy, G. & Thomas, J.M.C. (1974). Les langues sans tradition  crite : m thodes d'enqu te et de description. Paris : CNRS. 49-74.
- Ndimele, O.M. ( d.). (2016). Multi-disciplinary approaches to the study of African linguistics : A festschrift for Ahmed Halliru Amfani. Port-Harcourt (Nigeria), M&J Grand Orbit Communications Ltd.
- Osu, S. N. ( d.). (2016). Nouveaux regards sur la classification nominale dans les langues africaines. Berne, Peter Lang.
- Platiel, S. & Kabore, R. (1998). Les langues d'Afrique subsaharienne. Paris, Ophrys. Faits des langues 11-12.
- Sebeok, Th. A. ( d.). (1971). Current trends in linguistics: vol. 7 Llinguistics in Sub-Saharan Africa. The Hague, Mouton.
- Vaux, Bert & Cooper, Justin. (1999). Introduction to linguistic field methods. M nchen, Newcastle, Lincom Europa.
- Welmers, Wm. E. (1973). African language structures. London, Los Angeles, Berkeley, University of California.

---

### Lexiques informatiques

#### **Descriptif :**

Pr sentation de diff rentes bases lexicales informatiques.

**Volume horaire :** 20h

**Modalit s de contr le des connaissances :** Contr le continu

**Bibliographie :** /

---

### Variation linguistique

Th ories linguistiques relatives   l'usage et   la mod lisation de la variation linguistique

Description de la variabilit  des formes et de l'h t rog nit  des structures aux diff rents niveaux de structuration (enjeux et m thodes)

Dimensions de la variation et fonctions sociales

La notion de norme linguistique (fr quence d'usage, discours ordinaire)

#### **Comp tences acquises**

Conna tre les probl matiques li es   la mesure et   l'analyse de la variation

Conna tre les outils th oriques employ s pour rendre compte de la variation

**Volume horaire :** 20h

**Modalit s de contr le des connaissances :** Application des MCC d finies pour le parcours orl anais

**Bibliographie :**

Bybee J. 2007. *Frequency of use and the organization of language*. Oxford University Press.

Gadet F. 2003. *La variation sociale en fran ais*, Ophrys.

Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*, Ed. Minuit.

Moreau, M.-L. 1998. *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga.

Simonin J. & Wharton S. (dirs.) 2012. *Sociolinguistique des langues en contact, mod les, th ories. Dictionnaire encyclop dique des termes et concepts*, ENS  ditions.

**B3.1. Maquette de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9**

<b>MASTER 2<sup>ème</sup> année Semestre 9</b>				
<b>Unité d'Enseignement</b>	<b>Eléments pédagogiques</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Coeff.</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE 1 - Enseignements fondamentaux</b>		<b>20h</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
J.-M. Fournier	Fonctionnement des langues et construction des représentations ( <i>mutualisé avec Orléans</i> )	20h	1	5
<b>UE 2 - Enseignements transversaux</b>		<b>30h</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
V. Rochaix	Sémantique et corpus	20h	1	4
J. Popineau	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi ( <i>mutualisé avec AALF</i> )	10h	1	
<b>UE 3 - Variation, énonciation et typologies</b>		<b>60h</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
S. Osu	Typologie des langues	20h	1	4
P. Planchon	Linguistique de l'espéranto et des langues construites	20h	1	4
F. Toupin	Langue, discours, opérations de mise en discours	20h	1	4
<b>UE 4 - Séminaires au choix</b> <b>3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :</b>		<b>60h</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
D. Zuk	Analyse morphophonologique formelle	20h	1	3
S. Osu	Linguistique française : invariants langagiers	20h	1	3
F. Toupin	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	20h	1	3
J.-M. Fournier	Linguistique anglaise : morphophonologie	20h	1	3
G. Bergounioux	Langue, langage et pensée (Orléans - <i>visioconférence</i> )	20h	1	3
	1 séminaire de linguistique du Master MEEF anglais ( <i>mutualisé</i> )	20h	1	3
<b>Total Semestre 9</b>		<b>170h</b>	<b>9</b>	<b>30</b>

**B3.2. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9**

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient
<b>Semestre 9</b>	<b>30</b>										
Fonctionnement des langues et construction des représentations	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sémantique et corpus	4	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/o	1
Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi		QP		1	ET	O	1	O	1	O	1
Typologie des langues	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique de l'espéranto et des langues construites	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Langue, discours, opérations de mise en discours	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Analyse morpho-phonologique formelle	3	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/o	1
Linguistique française : invariants langagiers	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	3	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
Linguistique anglaise : morphophonologie	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Langues, langage, pensée (Orléans) <b>application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais</b>	3										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal QP quitus de présence

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

### B3.3. Descriptif des enseignements de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9

## UE 1 – Enseignements fondamentaux

### Fonctionnement des langues et construction des représentations (mutualisé avec Orléans)

**Descriptif :**

Ce séminaire a pour objet une réflexion sur les langues en tant que systèmes de représentations. Ce rapport homme/langage/réalité sera abordé à partir des réflexions des philosophes classiques, de l'hypothèse Sapir-Whorf et ses controverses, des propositions des théories de l'énonciation, jusqu'à l'apport récent des grammaires cognitives et des études pluridisciplinaires en matière de cognition dont elles s'inspirent.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignant, qui demandera un dossier.

**Bibliographie :**

Tous ouvrages de linguistique générale et/ou philosophie du langage

---

### Analyse morphophonologique formelle

**Descriptif :**

Ce cours explore la nature complémentaire et distinctive des modules morphologique et phonologique. Nous nous intéresserons aux représentations des morphèmes et à la manière dont les processus phonologiques peuvent agir dessus. Nous étudierons les principes généraux qui ont guidé l'élaboration des théories formelles les plus répandues et nous étudierons ces théories dans une perspective contrastive pour élucider lequel des modules, lexical, morphologique ou phonologique, offre la meilleure explication de phénomènes linguistiques précis. Les étudiants seront appelés à débattre de ces théories en cours et devront résoudre un problème linguistique permettant plusieurs analyses.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu / Examen terminal

**Bibliographie :** /

---

## UE 2 – Enseignements transversaux

### Sémantique et corpus

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu

**Bibliographie :** /

---

### Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec AALF)

**Descriptif :**

définition et description des débouchés après un master de linguistique ; connaissance du marché et des métiers ; explication sur les poursuites d'études ; explication des débouchés secondaires ; enquête sur les anciens étudiants (sondages et questionnaires de la MOIP)

**Volume horaire :** 10h

**Modalités de contrôle des connaissances :** quitus de présence

**Bibliographie :** /

## UE 3 – Variation, énonciation et typologies

### Typologie des langues

**Descriptif :**

Ce cours vise à examiner les différents moyens par lesquels différentes langues du monde représentent des phénomènes similaires, voir par exemple, l'expression de la négation, du genre ou encore la construction verbale. Il se veut énonciativiste, dans la perspective culiolienne, et se donne comme objectif ultime de chercher les invariants inter-langues. Ainsi, en partant des invariants intra-langues, on cherchera les mécanismes de fonctionnement généralisables aux diverses langues que l'on sera amené à examiner. Ce cours a comme préoccupation centrale la construction du sens.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu

**Bibliographie :**

Pour poursuivre la réflexion...

Comrie, Bernard. (1989). *Language universals and linguistic typology*. 2nd edn. Chicago, The University of Chicago Press.

Croft, William. (1990). *Typology and universals*. Cambridge, Cambridge University Press.

Givon, Talmy. (1984). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. I. Amsterdam, John Benjamins.

Givon, Talmy. (1990). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. II. Amsterdam, John Benjamins.

Feuillet, Jack. (2004). *Introduction à la typologie linguistique*. Paris, Honoré Champion.

Florjic, Franck. (dir.). (2010). *Essais de typologie et de linguistique générale. Mélanges offerts à Denis Creissels*.

Lyon, ENS éditions.

Lazard, Gilbert. (2001). *Etudes de linguistique générale : typologie grammaticale*. Paris, Peeters. Osu, S.N., Col, G., Garric, N., Toupin, F. (éds). (2010). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne, Peter Lang.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. I : approches transversales, domaine bantou. Paris, L'Harmattan.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. II : Benue-kwa, wolof. Paris, L'Harmattan.

Sörös, Anna & Marchello-Nizia, Christiane. (éds.). (1999). *Typologie des langues, universaux linguistiques. Actes du colloque organisé les 27 et 28 novembre 1998 par l'Université Paris X – Nanterre, l'IUF et l'ENS Fontenay-St. Cloud. Numéro spécial de LINX*.

---

### Linguistique de l'espéranto et des langues construites

**Descriptif :**

Ce séminaire vise à engager une réflexion sur la planification interlinguistique dans ses aspects théoriques et appliqués. On envisagera les principales typologies des langues construites, afin de les présenter selon leur statut, leurs finalités, leurs principes, et la variété de leurs constructions. On considérera par ailleurs différents niveaux d'analyse linguistique (phonologie, morphologie, lexicale, sémantique, syntaxe) afin de mettre en relief les choix opérés dans ces projets de langues, et la façon dont un projet de langue peut être construit. Puis on envisagera certains projets parmi les mieux aboutis (en particulier, l'espéranto), afin de considérer la cohérence et la stabilité des systèmes linguistiques élaborés. Le séminaire visera enfin à discuter certaines questions en se centrant sur l'exemple de l'espéranto, dans les domaines de la didactique, de la traduction, des représentations culturelles et de l'évolution des langues.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Examen terminal (écrit)

**Bibliographie :** /

## Langue, discours, opérations de mise en discours

### **Descriptif :**

L'énonciation a pris son essor à la fin des années 1960 à la suite des travaux d'Émile Benveniste. Dans la perspective énonciative (partagée par la pragmatique), les phénomènes linguistiques ne s'expliquent que si l'on prend en considération les conditions de production de l'énoncé (énoncé, et non phrase). On pose que tout énoncé est un agencement de marqueurs d'opérations (opérations mentales) ; celles-ci construisent un texte à partir de représentations et d'une régulation inter-sujets, entre énonciateur et coénonciateur.

Ce cours a pour objectif d'initier à une théorie particulière de l'énonciation, la Théorie Métaopérationnelle, développée par Henri Adamczewski, ses collaborateurs et ses étudiants, à l'Université de Paris 3 à partir des années 1970.

Ses principes, outils et méthodes seront présentés. Les illustrations seront prises en français et en anglais, dans les domaines de la prédication et du syntagme verbal (temps, modalités ou aspects, suivant le temps disponible), ainsi que dans celui du syntagme nominal (déterminants, adjectifs ou relation internominale). L'approche métaopérationnelle ayant particulièrement théorisé l'anaphore, ce mécanisme linguistique sera étudié, si possible dans une perspective contrastive (français/anglais).

Au fil des études de cas, le principal point fort de la théorie, à savoir la pragmatique métaopérationnelle basée sur la notion de connivence linguistique, sera mis en relief. Mais une critique de son point faible, à savoir l'invariant, sera également menée. Enfin, suivant le temps disponible, on montrera qu'un soubassement sur une philosophie du langage explicite s'avère nécessaire : celle élaborée par Jean-Jacques Lecercle sera présentée, en particulier sa théorie du reste.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

### **Bibliographie indicative :**

Adamczewski, Henri et Claude Delmas, 1982. Grammaire linguistique de l'anglais. Paris : Armand Colin.

Adamczewski, Henri, 1991. Le Français déchiffré, clé du langage et des langues. Paris : Armand Colin.

Benveniste, Emile, 1966 et 1974. Problèmes de linguistique générale. Tomes 1 et 2. Paris : Gallimard.

Lecercle, Jean-Jacques, 1996. La Violence du langage. Paris : Presses Universitaires de France. ———,

2004. Une Philosophie marxiste du langage. Paris : Presses Universitaires de France.

---

## UE 4 – Séminaires au choix

### Linguistique française: invariants langagiers

### **Descriptif :**

La conception saussurienne selon laquelle la valeur d'un signe linguistique se détermine dans sa différence par rapport à d'autres signes est ici réinterprétée dans les termes d'Antoine Culioli pour qui dans l'activité de langage l'altérité est de fondation.

Ce séminaire a, par conséquent, un double objectif : 1) étudier les unités de la langue française afin de dégager l'invariant linguistique (la spécificité) qui les caractérise au-delà de la diversité de leurs emplois et de leurs valeurs sémantiques ; 2) montrer comment une unité donnée met en jeu l'altérité à travers son mode de fonctionnement spécifique, abstrait et invariant.

Ce séminaire aborde ainsi la problématique de la polysémie en français.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Contrôle continu

### **Bibliographie :**

Pour prolonger la discussion :

Ashino, Fumitake, Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2017). Prépositions et rection verbale : étude des prépositions avec, contre, en, par, parmi pour. Bernes, Peter Lang.

Cadiot, Pierre, Visetti, Yves-Marie. (2001). Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes. Paris, Presses Universitaires de France.

- Culioli, Antoine. (1997). Subjectivit , invariance et d ploiement des formes dans la construction des repr sentations linguistiques. In Fuchs, C. & Robert, S. ( ds.), Diversit  des langues et repr sentations cognitives. Paris, Ophrys.
- Culioli, Antoine. (1999). Non mais, des fois. In Culioli, A. Pour une linguistique de l' nonciation : domaine notionnel. Tome 3. Paris, Ophrys. 135-141.
- Dobrovie-Sorin, Carmen, Beyssade, Claire. (2004). D finir les ind finis. Paris, CNRS.
- Fran ois, Jacques (2007), Pour une cartographie de la polys mie verbale. Leuven / Paris, Peeters.
- Kleiber, Georges. (1999). Probl mes de s mantique : la polys mie en questions. Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion.
- Paillard, Denis. (2000). A propos des verbes "polys miques : identit  s mantique et principes de variation. In Fran ois, J. (dir.), S mantique du lexique verbal, Presses Universitaires de Caen, 99-120.
- Pauly, Emilie. (2010). La polys mie : r flexion th orique, m thodologique et application   la lexicographie. L'exemple des verbes <aller>, <partir>, et <tirer> en fran ais contemporain. Paris, L'Harmattan.
- Robert, St phane. ( d.). (2003). Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : polys mie, transcat gorialit  et  chelles syntaxiques. Paris, Peeters.
- Vog  , Sarah de. (1987). La conjonction si et la question de l'homonymie. BULAG 13. 105-189.
- Victorri, Bernard, Fuchs, Catherine. (1996). La polys mie : construction dynamique du sens. Paris, Herm s.

---

### Linguistique anglaise : l' volution de l'anglais (2)

#### **Descriptif :**

Ce s minaire propose un prolongement de la r flexion sur l' volution de l'anglais entam e en Master 1 (cf. cours en option intitul  "L' volution de l'anglais [1]"). Il se concentrera sur les p riodes historiques du moyen-anglais (1150-1500) et de l'anglais moderne pr coce (1500-1750).

Diff rents domaines de la langue anglaise seront  tudi s (phon tique/phonologie, morphosyntaxe, lexique, ...) en prenant appui sur les principaux concepts de la linguistique historique  tudi s en M1, ainsi que – le cas  ch ant – sur certaines th ories du changement linguistique qui pourront  tre rappel es en r sum .

Des textes des p riodes concern es seront lus, analys s linguistiquement et traduits afin d'illustrer les changements d crits, mais aussi afin de fournir le contexte socio-historique, culturel, en dehors duquel le changement ne se comprend pas (a language changes because it is made to function in a different kind of society, Dick Leith).

Pour s'inscrire   ce s minaire, il est fortement recommand  d'avoir suivi le s minaire en option de M1 indiqu  cidessus.

**Volume horaire :** 20h

**Modalit s de contr le des connaissances :** se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des pr cisions seront apport es en cours par l'enseignante.

#### **Bibliographie indicative :**

Barber, Charles, 1993. The English Language: a Historical Introduction. Cambridge University Press.

Hogg, R.M. (general ed.), 1992. The Cambridge History of the English language, Vols. II (1066-1476) et III (1476-1776). Cambridge : Cambridge University Press.

Leith, Dick, 1997. A Social History of English Language. Londres & New York : Routledge.

St vanovitch, Colette, 1997. Manuel d'histoire de la langue anglaise des origines   nos jours. Paris : Ellipses.

## Linguistique anglaise : morphophonologie

### Descriptif :

L'accentuation anglaise est particulièrement sensible à la morphologie et aux catégories syntaxiques, et conduit dès lors à s'interroger sur la nature, le comportement et la diversité des unités morphologiques et des catégories : comment le « savoir » morphologique est-il construit ? Les unités morphologiques complémentaires sont-elles équivalentes (préfixes et suffixes, bases et affixes) ? Catégorie et structure morphologique sont-elles indépendantes ? Voici quelques-unes des questions, somme toute assez fondamentales, auxquelles les spécificités de l'accentuation anglaise permettent de réfléchir, dans une perspective qui accorde toute leur importance aux interfaces linguistiques.

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignant, qui demandera un dossier.

**Bibliographie :** /

---

## Langues, langage, pensée

### Descriptif :

Le cours consistera en la présentation des modèles généraux en linguistique cognitive (grammaire générative, grammaires cognitives, grammaires de construction ...) et des théories de la cognition (biolinguistique, enaction et cognition incarnée ...) qui s'intéressent aux relations entre langues, langage et pensée.

Il s'agira ensuite de discuter de questions centrales (universaux de pensée, invariants et diversité linguistique, embodiment, adaptation, grammaticalisation, profilage ...) à partir de l'analyse de données linguistiques abordées par ailleurs dans l'EC « Comparaison et changement linguistique » et/ou en fonction des parcours de spécialisation.

### Compétences acquises

- Connaître les principales théories qui problématisent les relations entre langues, langage et cognition et en comprendre les enjeux,
- Pouvoir intégrer aux analyses linguistiques un questionnement sur le fonctionnement cognitif en s'appuyant sur différentes catégories sémantiques (temps, espace ...).

**Volume horaire :** 20h

**Modalités de contrôle des connaissances :** Application des MCC définies pour le parcours orléanais

### Bibliographie :

Chomsky, N. 2005 [2000]. Nouveaux horizons dans l'étude du langage et de l'esprit, Stock.

Croft, W. & Cruse, D.A 2004. Cognitive Linguistics. Cambridge University Press.

Fuchs C. & Robert S. 2000. Diversité des langues et représentations cognitives. Ophrys.

Givón T. 2005. Context as other minds : The pragmatics of sociality, cognition, and communication. John Benjamins.

McNeil D. 1992. Gesture and Thought, University of Chicago Press. Rastier

F. 1991. Sémantique et recherches cognitives, Paris : PUF.

---

## Séminaire de linguistique du Master MEEF anglais

*Voir le livret d'étude de cette formation*

### B3.4. Maquette de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10

MASTER 2 <sup>ème</sup> année Semestre 10				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
	Mémoire de recherche	300h	10	30
<b>Total Semestre 10</b>			<b>10</b>	<b>30</b>

### B3.5. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10

Unité d'Enseignement	EC TS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES					
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2			
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient		
<b>Semestre 10</b>	<b>30</b>												
Mémoire de recherche	30	ET	E & O	10				E & O	10				

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal      Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

### B3.6. Descriptif des enseignements de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10

#### Mémoire

Ce travail implique la rédaction d'un mémoire de recherche de 30.000 mots environ, écrit en français et dont le sujet aura été préalablement défini avec le/la directeur/-trice de recherche en début d'année. Il est rendu sous forme tapuscrite et donne lieu à une soutenance orale en français devant un jury d'au moins 2 membres. Pour trouver leur directeur/-trice de recherche et définir leur sujet de recherche, les étudiants sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec les membres de l'équipe pédagogique du Master, en fonction de leurs spécialités respectives (cf. supra, équipe pédagogique du Master).

**Les mémoires qui auront recueilli une note supérieure ou égale à 15/20 sont déposés électroniquement à la bibliothèque (SCD) et sont consultables sur le site du SCD par l'ensemble de la communauté scientifique :**

Bibliothèques >

En outre, les étudiants devront manifester leur capacité à s'intégrer dans une équipe de recherche et participer à ses travaux pendant ce semestre.

**Il est recommandé à chaque étudiant-e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :**

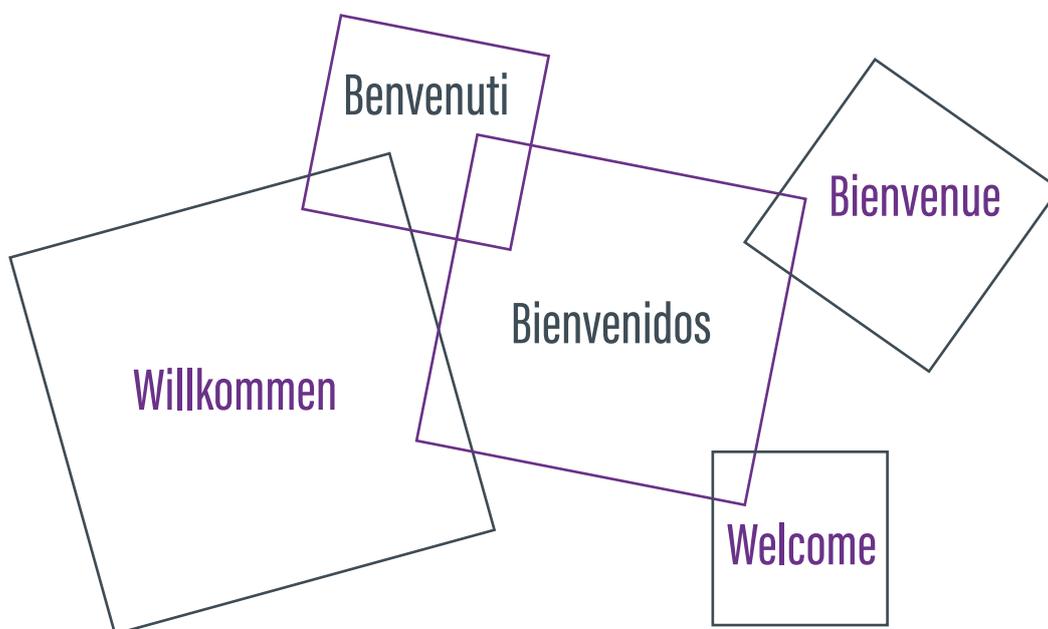
« Je soussigné-e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

NOTES



Bonne rentrée



# MASTER

<b>Mention</b>	<b>Sciences Du Langage</b>
<b>Parcours</b>	<b>LADL</b>

